

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 84**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 Janvier 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

---

**OBJET**

Commune de Lambesc - Aménagement de voies départementales en centre ville  
(rue E. Pelletan et rue Grande) - Fonds d'Intervention Vie Locale - Année 2015

---

**Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
139.35**

## **PRESENTATION**

J'ai été saisie d'une demande d'aide financière exceptionnelle formulée par la commune de Lambesc pour l'aménagement de voies départementales en centre ville (rue E. Pelletan et rue Grande).

## **CONSISTANCE ET FINANCEMENT DES PROJETS**

La commune de Lambesc est traversée par plusieurs routes départementales dont certaines sont situées dans le cœur de ville et pour lesquelles la commune a sollicité, par délibération du 26 juin 2013, le reclassement dans le domaine public communal.

Suite à ce reclassement, la ville a souhaité réaliser des travaux de requalification complète de la rue Grande (ex RD 917) pour aménager les surfaces avec un cachet urbain et sécuriser les espaces pour les piétons.

Une première tranche de travaux est en cours de réalisation sur les parties hautes de la rue Mirabeau (ex RD 15) et de la rue Grande afin de désengorger le centre ville. Le réaménagement des surfaces améliorera la sécurité et le partage des espaces entre piétons et voitures.

Pour cette première tranche de travaux, estimée à 1.110.057 € HT, la commune a bénéficié d'une subvention départementale à hauteur de 608.537 €, par décision de la Commission Permanente en date du 20/12/2013.

La deuxième tranche de travaux consiste à aménager la partie basse de la rue Grande en maintenant une voie de circulation avec un stationnement parallèle.

Les aménagement prévus concernent aussi les trottoirs contre les façades, la plantation d'arbres et d'arbustes et l'installation de mobilier urbain.

La rue E. Pelletan conservera une voie de circulation avec un stationnement parallèle et les trottoirs seront remis aux normes PMR, soit 1,40 m libre de tout obstacle.

Ces travaux de voirie s'inscrivent dans une démarche de requalification urbaine stratégique du centre ville en vue d'assurer une continuité commerciale entre les différents espaces et la rue Grande, mais aussi pour marquer l'entrée du centre historique.

Le coût total de cet aménagement est estimé à 1.994.349 HT, réparti de la façon suivante :

- |                                  |                |
|----------------------------------|----------------|
| - Rue Grande (partie basse)..... | 1.270.727 € HT |
| - Rue E. Pelletan.....           | 723.622 € HT   |

**TOTAL HT**

**1.994.349 € HT**

Pour cette opération, la commune a sollicité le financement de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix à hauteur de 299.527 €.

La participation du Département pourrait s'élever à 1.196.609 €.

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Lambesc, à titre exceptionnel, une subvention de 1.196.609 € sur une dépense subventionnable globale de 1.994.349 € HT, pour l'aménagement de voies départementales en centre ville (rue E. Pelletan et rue Grande), conformément au détail joint en annexe,
- m'autoriser à signer avec la commune de Lambesc, la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

-

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2015-10223S dont la dotation est suffisante,

-

- d'approuver le montant d'affectation, comme indiqué dans le tableau ci-après :

		Montant De l'AP En M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2015 – 10223S	10.000.000 €	4.888.589 €	1.196.609 €
OPERATION Détail nouvelle affectation - IB	201510223			
	204-71-204141	1.000.000 €	253.440 €	
	204-71-204142	9.000.000 €	4.635.149 €	1.196.609 €
Dernière commission Permanente votant une affectation sur cette AP : 11/12/2015, rapports n°186, 189, 190, 191, 192, 193 et 194				

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL